



**Arenthon**  
*Haute-Savoie*

Commune d'Arenthon

# FICHE DE POSTE

**ANIMATEUR/TRICE PÉRISCOLAIRE  
ET EXTRASCOLAIRE**

## DESCRIPTION DU POSTE :

- ❖ Cadre statutaire :  
Catégorie C  
Filière animation  
Cadre d'emploi des Adjointes Territoriales d'Animation
- ❖ Affectation/service : Service Enfance Jeunesse et Sport
- ❖ Effectif du service : 9 agents (responsables compris)
- ❖ Temps de travail : 35 heures annualisées

## FORMATION SOUHAITEE : (diplômes et qualifications)

- B.A.F.A ou équivalent.
- Licence STAPS ou BPJEPS APT ou LTP ou équivalent

## PLACE DANS L'ORGANISATION MUNICIPALE :

- ↪ **Positionnement hiérarchique :**  
Sous la responsabilité des Responsables du Service Enfance Jeunesse et Sport
- ↪ **Partenaires internes :**
  - Collègues du service
  - Collègues des autres services municipaux
- ↪ **Partenaires externes :**
  - Directeur d'école
  - Enseignants et personnels non enseignants de l'école
  - Parents
  - Prestataires
  - Associations
  - Collègues d'autres collectivités partenaires

### **OBJECTIFS PRINCIPAUX DU POSTE :**

- ⊗ Animation durant les différents temps périscolaires, dans le cadre de l'accueil de loisirs
- ⊗ Animation durant les temps extrascolaires (Ecole Municipale des Sports durant la période scolaire et activités jeunesse durant les vacances scolaires)
- ⊗ Gestion, encadrement et animation du Conseil municipal Enfants

### **MISSIONS :**

- ⊗ Accueillir et animer, en toute sécurité, les enfants dans le cadre de l'accueil de loisirs, la cantine, l'Ecole Municipale des Sports, le Conseil municipal des Enfants et le Point Accueil Jeunesse
- ⊗ Accueillir les familles en facilitant la transition entre milieu familial et milieu scolaire ou extrascolaire

### **FONCTIONS :**

- Garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants.
- Responsable du groupe d'enfants, il est le meneur de projets d'animation ou de démarches pédagogiques répondant aux objectifs du projet pédagogique.
- Membre de l'équipe d'animation, il s'intègre, participe et enrichit la vie de l'équipe d'animation à laquelle il appartient.
- Accompagnateur de projet, il permet l'expression, la réalisation et l'évaluation des projets d'enfants.

### **TÂCHES :**

1. Médiation au sein du groupe d'enfants, gestion des conflits, garant des règles de vie.
2. Écoute des enfants et « facilitateur » des échanges et partages.
3. Proposition et adaptation des animations en lien avec le projet pédagogique.
4. Seul ou en équipe, préparation, mise en œuvre et réalisation des animations en se donnant les moyens nécessaires à la réalisation de projets concertés, dans le cadre périscolaire et extrascolaire.
5. Met en place un répertoire d'activités variées en lien avec les spécificités du public.
6. Aménagement des espaces en fonction des animations et/ou des besoins des enfants dans le cadre des règles de sécurité
7. Joue avec, donne à jouer et laisse jouer en répondant aux demandes des enfants.

8. Assurer la coordination, l'animation et la gestion de l'Ecole municipale des Sports et du Point Accueil Jeunesse.
9. Participation aux différents temps de la vie quotidienne dans le cadre des règles d'hygiène.
10. Implication et participation dans l'élaboration, la mise en vie et l'évaluation du projet pédagogique, en lien avec les orientations du Projet éducatif territorial (PEdT).
11. Participation active aux réunions d'équipe.
12. Partage, apport, et échange de connaissances et réception de "savoirs".
13. Partage des informations en sa possession avec toute son équipe et devoir de rendre compte au responsable de toutes situations particulières (fonctionnement de l'école, familles, enfants, partenaires, ...)
14. Entretenir des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les partenaires et les usagers.
15. Participer à la circulation de l'information entre les enseignants et les familles : relais.
16. Participer à l'évaluation des projets réalisés et de son propre travail.
17. Gestion des stocks et des commandes, en collaboration avec les responsables du Service.
18. Nettoyage hebdomadaire de la salle d'accueil périscolaire
19. Gérer, encadrer et animer le Conseil municipal des Enfants (gestion des élections, gestion des réunions et instances, accompagnement dans la conduite des projets)

#### **COMPETENCES :**

##### ❖ **Savoir-faire :**

- Bonne connaissance des enjeux et réglementations relatifs à l'enfance et à la jeunesse
- Aptitude à accueillir, animer et encadrer, en toute sécurité, des enfants
- Connaissance du public enfant et notion de psychologie de l'enfant
- Bonne maîtrise de l'outil informatique (logiciels de bureautique...)
- Conduite et gestion de projets

##### ❖ **Savoir-être**

- Sportif, disponible et dynamique
- Aptitude au travail d'équipe
- Sens des relations humaines et qualités relationnelles
- Rigueur, méthode, organisation et discrétion

Fiche de poste rédigée le 06/08/2015, puis modifiée le 18/10/2016, le 23/10/2018, le 14/11/2019,  
le 23/08/2021 et le 28/10/2021

par Jean-Sébastien ESCALON-DESTRUEL, Directeur Général des Services